

Réalités socio-économiques du Cap Vert

Regard macro-économique à partir du Luxembourg

A première vue, le mouvement migratoire, la concentration tertiaire et l'exiguïté de la population sont quelques caractéristiques communes au Cap Vert et au Luxembourg. Elles semblent évidentes, entre autres, par leur lien intrinsèque à la taille du pays. Néanmoins derrière ces apparentes ressemblances se cachent des différences fondamentales qui sont même extrêmes sur certains aspects structurels.

Un mouvement migratoire exorbitant

Les **populations** du Cap Vert et du Luxembourg sont quasiment identiques: celle de l'archipel était de 434 263 habitants en juin 2000 et le nombre des résidents du Luxembourg se chiffrait au 1er janvier 2001 à 441 300 personnes. Ici s'arrête la ressemblance. Si le mouvement migratoire joue certes un rôle important pour les deux pays, il se développe cependant dans des sens inverses: alors que plus de la moitié de la population capverdienne vit à l'étranger (surtout aux États-Unis, au Portugal, en Angola et au Sénégal), plus de 60% de l'emploi intérieur du Luxembourg est d'origine étrangère (dont 27% de résidents étrangers et 33 % de frontaliers).

Une des causes de la forte émigration du Cap Vert est le niveau de **chômage** très élevé ; au cours des 50 dernières années il a toujours oscillé autour de 25%. Même s'il a légèrement reculé, le chômage reste élevé (19.3% vers le milieu de l'année 2000). Traditionnellement les femmes ont été beaucoup plus touchées par le chômage que les hommes. Toutefois depuis 1998 la tendance a subi une inversion et depuis le second trimestre de 2000 le taux de chômage est pratiquement identique pour les deux sexes. Cette évolution s'explique essentiellement par la forte croissance du secteur informel - où la présence féminine est dominante - et par l'affirmation de l'industrie orientée vers l'exportation qui utilise une main-d'œuvre à prédominance féminine (CNUPMA, 46).



Photo: Charles Laplanche

L'émigration joue un rôle non négligeable au niveau du développement et de l'équilibre social du Cap Vert. Les **transferts** des émigrés dans leur pays d'origine sont, en effet, une des sources les plus importantes de revenu pour les familles capverdiennes, ce qui leur confère une position clef dans la dynamisation de l'économie et dans le combat contre la pauvreté. Dans une autre perspective, l'émigration est un mécanisme de décompression important, face au taux élevé de croissance de la population et à la forte pression exercée sur les faibles ressources dont dispose le pays. Globalement les transferts constituent la seconde source de devises, après l'aide publique au développement (APD), et représentent environ 14% du PIB (CNUPMA, 376). Leur montant total a été en 1998 environ 2.8 fois supérieur aux recettes des exportations de marchandises (IMF, 77). En raison de cette envergure et du degré

de dépendance, les perspectives d'évolution à moyen et long terme suscitent des inquiétudes. " Les politiques d'émigration très restrictives des pays d'accueil, la tendance à la réunification des familles dans les pays d'émigration et l'éloignement des nouvelles générations qui ne connaissent pas le Cap Vert " (CNUPMA, 176) sont, en effet des régressions probables que les autorités gouvernementales sont appelées à enrayer.

Une structure économique atypique pour un pays africain

La **structure** de l'économie capverdienne diffère de celle de la plupart des pays africains, en raison du poids du secteur tertiaire, qui représente environ 69% du PIB, soit un niveau comparable à la structure typique des économies développées. Au contraire de ces pays, la prépondérance *relative* du secteur ter-

tiaire s'explique essentiellement par le faible développement des secteurs primaire et secondaire.

La faible productivité chronique de **l'agriculture** provient essentiellement du concours de plusieurs facteurs négatifs comme la sécheresse sahélienne, l'orographie (la topographie montagneuse) et la nature érosive du sol (CNUPMA, 127). Aussi la production ne couvre-t-elle que 10% des besoins de la population et le déficit est en partie compensé par une aide alimentaire externe qui représente environ 40% des importations alimentaires du Cap Vert (CNUPMA, 4).

Le Cap Vert a accédé à l'indépendance en 1975, mettant ainsi un terme à la colonisation portugaise vieille de cinq siècles. Au début la transition fut difficile et ce n'est que vers le début des années 90 qu'un processus fondamental d'ouverture et de réforme économique a été entamé. En termes de croissance économique les **performances** sont notables avec un rythme de croissance annuelle moyenne du PIB de plus de 5% durant les années 90. Nonobstant les importantes déficiences structurelles, d'importants efforts furent produits pour développer les ressources humaines. Les retombées de ces initiatives sont synthétisées dans l'évolution de l'indicateur du développement humain (IDH) calculé par le PNUD¹. Celui-ci est passé de 0,584 en 1985 à 0,708 en 1999, ce qui fait passer le Cap Vert à la 91^e position sur 162 pays recensés et dans les premiers pays d'Afrique.

En dépit de cette performance, l'archipel reste marqué par un taux de **pauvreté** élevé. La pauvreté continue à affecter environ 30% de la population, en particulier les femmes et la main-d'œuvre non qualifiée. La plupart des pauvres vivent dans les zones rurales, bien qu'on note une augmentation de la pauvreté urbaine à la suite de l'exode rural (53% de la population se concentrent dans les zones urbaines en 2000, contre 44% en 1999). Des 30% de pauvres, 14% sont considérés comme très pauvres.

Le défi des problèmes d'infrastructure

De par leur **exiguïté** le Cap Vert et le Luxembourg sont condamnés à l'ouver-

ture. Ceci est facilité au Luxembourg avec sa situation géographique (au cœur de l'Europe de l'Ouest) et la relative homogénéité de son territoire assurant des facilités de communication à l'intérieur comme à l'extérieur. Par contre, le Cap Vert se trouve doublement désavantagé, ce qui entraîne des contraintes très importantes pour son développement dont certaines sont liées justement à sa situation : une localisation *géographique* défavorable (région du Sahel) et une localisation *économique* en marge des principaux courants du commerce international (distance, isolement, marginalisation). De surcroît, sa configuration archipélagique (9 des 10 îles sont habitées) alourdit sensiblement la communication interne et implique des coûts d'infrastructure significatifs.

De manière plus générale, le développement économique du Cap Vert est fortement handicapé par les problèmes d'infrastructure. En dépit des importants efforts consentis au cours des années 90, les déficiences infrastructurelles restent notables et continuent à détourner maints investisseurs étrangers. En dehors de la contrainte de l'exiguïté - soulevant des problèmes de masse critique -, la condition de petit État insulaire archipélagique impose de substantiels efforts d'infrastructure pour assurer la communication interne au pays et pour réussir l'insertion du pays dans les grandes lignes du commerce international.

Le développement des ressources humaines en perspectives

Dépourvu de ressources naturelles, d'un sol fertile, d'un climat favorable et d'une situation géographique propice, l'avenir économique du Cap Vert dépend essentiellement de la valorisation des ressources humaines. Au cours de la dernière décennie d'importants efforts ont été réalisés dans le domaine de l'éducation. L'analphabétisme qui était encore de 60% au niveau de la population adulte en 1975 au moment de l'accès à l'indépendance (CNUPMA, 107) est retombé à 30% en 1990 et à 17% en 1998 (CNUPMA, 110). Par ailleurs, le nombre des élèves inscrits à l'enseignement primaire est passé de 69 823 en 1990/91 à 92 523 en 1998/99 (CNUPMA, 102).

La progression a été proportionnellement même plus forte pour les inscriptions en passant de 9 766 en 1990/91 à 37 197 en 1998/99 (CNUPMA, 104). En outre, 1826 boursiers poursuivent en 2001 des études universitaires à l'extérieur du pays.

En dépit de tous ces efforts, les autorités gouvernementales considèrent que "le niveau éducatif demeure déficient, que les élèves ont des connaissances de niveau moins élevé que celui que le curriculum laisse prévoir, que les infrastructures scolaires ne parviennent pas à subvenir à la totalité des besoins (...) qu' environ un tiers des professeurs n'a pas reçu une formation spécifique ..." (CNUPMA, 103).

Pourtant, pour réussir un développement durable dans le domaine des services – entre autres tourisme et communications – des progrès sont requis dans le domaine de la formation. Les politiques entamées dans ce sens sont à encourager.

En guise de conclusion

L'économie du Cap Vert reste caractérisée par une forte dépendance extérieure et une fragilité du secteur agricole, alliées aux insuffisances des infrastructures de base. Au cours de la dernière décennie des efforts considérables ont été réalisés permettant entre autres de réduire l'analphabétisme et d'entamer d'importantes réformes. Aujourd'hui le Cap Vert atteint un niveau de développement socio-économique supérieur à la moyenne africaine, mais une aide internationale substantielle est requise pour assurer la mise en place et la consolidation des fondements d'un développement durable.

Guy Schuller

¹ "Programme des Nations Unies pour le développement" éditant chaque année le rapport mondial sur le développement humain <http://www.undp.org/dpa/annualreport2001/>.

Notices bibliographiques:

CNUPMA (2001) - Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés - document A/CON.191/CP/21 "Mémoire présenté par le Gouvernement de la République du Cap Vert" <http://www.unctad.org/fr/docs/aconf191cp21cap.fr.pdf>

IMF(1999) - Cape Verde - Recent Economic Developments, in: IMF Staff Country Reports No. 99/58 (July 1999) <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/1999/cr9958.pdf>